



L'Écho de Boigny

Bulletin d'information municipal
N° 151 – Janvier 2024

Mairie

3 rue de Verdun
45760 Boigny sur Bionne
02 38 75 21 32
mairieboignysurbionne.fr

 Page facebook : Municipalité Boigny sur Bionne

Ouverture de la Mairie :

Lundi, mercredi, et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mardi et jeudi : 14h - 17h

Accueil téléphonique :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Nouvelle année, nouveaux projets ?	3
Message de nos conseillers départementaux	4
Travaux	5
Bilan	6
A noter	9
Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR)	10
J.O. 2024	12
L'actualité des associations	13
Une page, une histoire... Boigny autrefois.....	16
Une nouvelle entreprise : Driv'Attitude - école de conduite	17
En bref.....	18
Agenda	22

Directeur de la publication : Luc Milliat – Maire de Boigny-sur-Bionne
Rédaction : Valérie Vitoux
Photos : Mairie de Boigny-sur-Bionne
Pages 1, 3, 6, 8, 18 : Claude Humbert

Imprimé par Prévost-Offset – 02 38 54 44 89
Dépôt légal janvier 2024 – Mairie de Boigny-sur-Bionne
02 38 75 21 32
boigny.com45@gmail.com



Papier issu de pâtes
produites à partir
de forêts gérées
durablement



Nouvelle année, nouveaux projets ?

Janvier, c'est l'époque des vœux, des bonnes résolutions, des regards tournés vers le futur...

Je préfère, cette fois-ci, jeter un petit coup d'œil en arrière, pour regarder le chemin parcouru, et voir si la trajectoire correspond à nos attentes. C'est l'heure du traditionnel bilan de mi-mandat. C'est un difficile exercice : chercher les corrections à apporter mais reconnaître également les points positifs et détecter les opportunités non prévues qui s'invitent parfois et qu'il faut saisir au bon moment.

Cette fin d'année a vu la réalisation du chemin des hauts, de la sécurisation des rues des hauts bois et Jérusalem, l'abattage de quelques arbres morts sur l'île de la bionne et la démolition de l'ancien cabinet médical. De nouvelles plantations vont être réalisées sur ces mêmes zones afin de remodeler le paysage. Pour le centre bourg, nous sommes dans la phase d'affinage du projet et de planification des travaux.

Il y a également les travaux invisibles : le changement des luminaires des salles de sport par des LED, les rénovations des systèmes de chauffage par exemple et pour les mois à venir, une rénovation thermique de la mairie, une nouvelle toiture à l'école et à la Caillaudière dans le but de diminuer nos consommations d'énergie.

Notre travail, c'est aussi d'accompagner les entreprises dans leurs projets, d'agrandissement pour ALSTEF ou d'installation pour Martin Pouret, le futur boulanger et un projet inattendu, l'arrivée prochaine d'un centre d'imagerie médicale. C'est également de soutenir et d'encourager nos associations qui en retour, organisent des événements conviviaux et festifs, qui se renouvellent en proposant de nouvelles activités ou de nouveaux projets pour notre plus grand plaisir.

Mais finalement, tout ça, c'est pour, et grâce à vous qui participez à la vie de la commune. En effet, sans l'implication des bénévoles, tout cela n'existerait pas. Et sans votre participation, ça ne servirait à rien !

Je vous souhaite donc plein de bons moments pour 2024 et la santé pour pouvoir en profiter.

Luc Milliat, Maire



Message de nos conseillers départementaux

UNE NOUVELLE ANNEE AU PLUS PRES DES BESOINS DE NOTRE CANTON

En 2023, nous avons poursuivi notre action engagée depuis le début de notre mandat. Une action à destination de l'ensemble des Loirétains et des besoins des habitants du canton. Une action que nous continuerons de mener en 2024.

Un soutien constant aux communes

Via sa politique de mobilisation en faveur des territoires, le Département finance des projets communaux. En 2023, 20 371 € ont été versés à Boigny-sur-Bionne pour le réaménagement du centre-bourg.

Culture, tourisme, sport ... un accompagnement aux acteurs locaux

Le Département s'appuie sur le dynamisme des communes, des associations et de ses bénévoles, et les accompagne financièrement. A Boigny-sur Bionne, plusieurs subventions ont été attribuées à des clubs sportifs en fonction du nombre de licenciés. La commune a également été aidée à hauteur de 4 000 € pour l'organisation d'une manifestation à l'occasion de la Coupe du Monde de rugby.

Canal et vélo-routes : des investissements conséquents

Le potentiel touristique de notre canton est important. Le Département continue d'aménager les vélo-routes le long de la Loire et des canaux, comme ce fut le cas en 2023 entre Chécy et Vitry-aux-Loges pour plus de 4 400 000 €.

Lutter contre les nuisances sonores et l'insécurité routière

Nous continuons de demander des aménagements afin de réduire les nuisances sonores induites par la circulation automobile sur la tangentielle, ainsi qu'une harmonisation de la vitesse maximale autorisée.

Nous devons faire plus et mieux dans l'accompagnement de tous les Loirétains

Chaque réunion des conseillers départementaux est pour nous l'occasion de rappeler nos priorités.

Nous intervenons notamment pour :

- donner à chaque jeune un avenir en renforçant nos moyens dans l'accueil des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance aujourd'hui en difficulté
- expérimenter, ce qui a malheureusement été refusé par l'exécutif, une tarification sociale dans la restauration des collèges, pour que chaque famille paie les repas à hauteur de leurs ressources ;
- travailler avec les collectivités locales et nos partenaires sur la lutte contre la désertification médicale pour que tous les habitants de notre canton aient un égal accès aux soins.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !



Vanessa Slimani et Jean-Vincent Valliès, vos conseillers départementaux

Contact : groupe@ser45.fr

Travaux

Comme chaque année, la municipalité a engagé de nombreux travaux d'entretien des bâtiments existants, mais aussi destinés à nous permettre des économies d'énergie.

Un relamping total de nos salles de sport et de la salle du Patio a été réalisé pour un montant de 57 360 €. Des travaux d'entretien divers, électricité, peinture, plomberie, chauffage, étanchéité de toitures, sur l'ensemble de nos bâtiments ont coûté 225 000 €.

La réalisation du caquetoire, en partie financée par le mécénat, revient à 95 000 €.

Nous avons engagé 80 000 € dans la réalisation de la première partie du chemin des hauts.

Concernant nos espaces verts, nous avons fait expertiser, comme chaque année, une partie de notre patrimoine arboré et suivi les recommandations d'élagage et d'abattage. Le service des espaces-verts a planté des arbres et des arbustes le long de la Bionne, rue de la métairie, sur le parking en herbe, à côté de l'église et au niveau du jardin du puits. En cette fin 2023, 24 arbres, 83 arbustes et 25 plantes grimpantes ont été plantés. Durant les premiers mois de 2024 vous verrez nos agents poursuivre les plantations d'arbres et d'arbustes avant de commencer à planter les fleurs pour le printemps.

La Métropole a, quant à elle, réalisé des travaux de voirie, de signalisation et de sécurité pour un montant de 52 774 €.

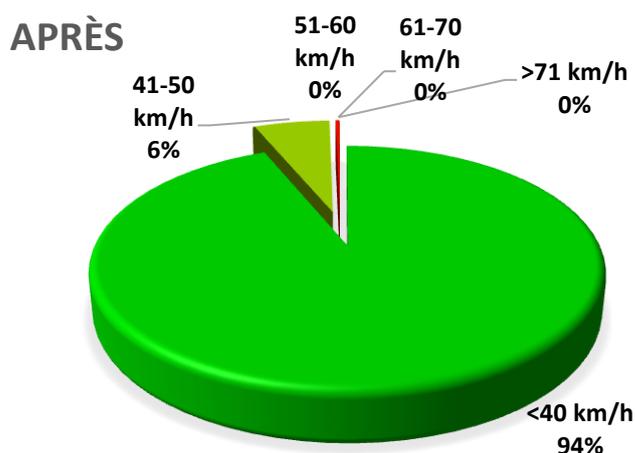
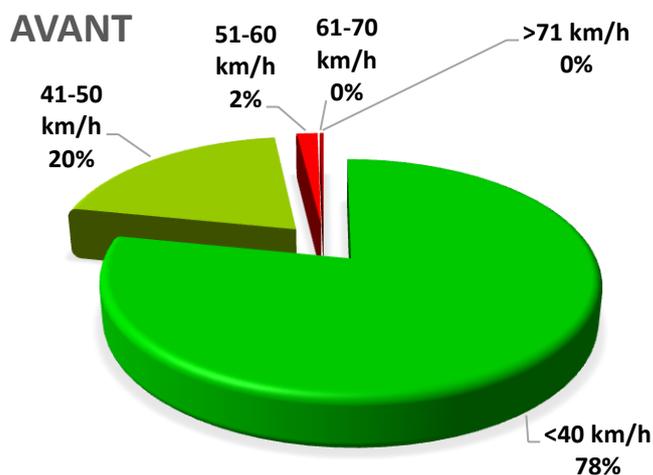


Rue des Hauts-Bois et rue de Jérusalem

Du 16 octobre au 6 novembre 2023, des travaux de modification de voirie ont eu lieu **rue des Hauts-Bois** et **rue de Jérusalem**.

Lors des réunions préalables avec les riverains, la question de la vitesse de circulation automobile avait été évoquée avec des craintes sur l'efficacité des aménagements. Pour lever les doutes, des relevés de vitesse ont été réalisés pendant une semaine en continu, **avant** puis **après** les travaux. Les relevés montrent un très net apaisement de la circulation.

Des plantations sont prévues dans le courant de l'hiver, afin de remodeler l'espace vert, conformément aux résultats de la réunion de concertation.



Bilan

À mi-mandat, l'Écho de Boigny a souhaité questionner le maire sur un premier bilan.

Écho de Boigny : Comment s'est passée cette première moitié de mandat ?

Luc Milliat : Bizarrement ! Il faut reconnaître que les deux premières années ont été atypiques. Le Covid a bloqué l'année 2020 et une partie de 2021. Les projets ont été retardés, le fonctionnement des administrations ralenti. C'était une période décalée, hors norme.

Puis 2022 nous a marqués avec cette guerre aux portes de l'Europe et les conséquences lourdes sur l'économie. En comparaison, 2023 m'a semblée presque normale.

Au final, nous avons tout de même fait avancer les projets, parfois au forceps. Et s'il y a eu des moments pénibles, il ne faut pas masquer les bonnes surprises et les avancées positives. Je suis d'un naturel optimiste.

EB : Au final où en êtes-vous de votre programme ?

LM : Actuellement, nous avons déjà réalisé les 3/4 de ce que nous avons présenté.

Les projets d'urbanisation restent maîtrisés et dans les temps. Les grands travaux ont pris un an de retard, mais restent programmés. Les actions dans le domaine de la sécurité ont été réalisées à 100%.

Le développement économique est atteint avec l'installation de deux entreprises et la construction de l'entreprise Martin-Pouret. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de la Bionne est installée, et un centre d'imagerie médicale arrivera en 2024, à l'emplacement de l'ancien restaurant d'entreprise (Cafet'). Et nous travaillons encore pour l'installation d'un nouveau boulanger.

Sur un autre plan, bien que ce soit peu visible de l'extérieur, nous avons entamé une réorganisation des services administratifs de la commune pour une plus grande efficacité auprès de nos concitoyens.



EB : Il y a donc encore un peu de travail ?

LM : Oh oui ! Et il faut rester humble ! D'abord, on peut toujours améliorer certains points. Et d'autre part, lorsque des opportunités s'offrent à nous, il faut savoir les détecter, les analyser et parfois les saisir. Ça crée des objectifs supplémentaires à atteindre.

Dans les améliorations, même si le lien avec la population est assez fluide, je pense que nous pouvons encore le travailler. La communication a bien évolué en trois ans, avec l'animation de la page Facebook ou du site internet. Certains travaux de quartier sont déjà réalisés en concertation avec les riverains. Il nous faut continuer sur cet axe. L'implication des citoyens est, je pense, le point le plus difficile à améliorer.

EB : Passons en revue les promesses que vous avez présentées lors de la réunion électorale de mars 2020.

Mener à leur terme les grands travaux engagés et poursuivre une urbanisation maîtrisée

LM : La ZAC de la Clairière arrive à sa fin, avec la finalisation des travaux de viabilisation et la réalisation du parvis de l'église. Les arrivées échelonnées des habitations ont évité une hausse brutale de la population (et la surcharge de nos écoles). La voie de contournement (la rue des Lucanes) permet d'éviter la hausse de circulation, crainte exprimée au début du projet.

Le chemin des ponts et le chemin cyclable des Hauts (partie 1) ont été réalisés. La partie 2 est déjà prévue. La place du centre bourg et le parking ont pris un peu de retard après le projet immobilier Convergence et la livraison de la MSP, mais les travaux sont planifiés pour 2024.

Améliorer l'entretien de la commune en impliquant davantage les citoyens

Plusieurs projets ont été réalisés : de grands travaux d'économie d'énergie ont été entrepris (chauffages, isolations, LED au GVB, écoles, mairie...), la réfection de la cour d'école (qui fait référence pour de nombreux organismes par la méthode et les choix utilisés), l'entretien du patrimoine Espaces verts communal a permis l'obtention de la 2^e fleur, et de façon inattendue, la 2^e place au classement national de la Capitale

Française de la Biodiversité, catégorie Arbre. Des matinées « marches vertes » ont été initiées pour nettoyer les abords de la commune et sensibiliser les administrés sur les dépôts sauvages ordinaires (canettes, paquets de cigarettes...). Mais devant la participation de plus en plus faible, le concept a été mis en sommeil.

Développer nos actions dans le domaine de la sécurité

Dans ce domaine, je pense que 100% a été réalisé avec la pose de ralentisseurs au hameau des Epoisses, rue de Jérusalem, rue des Hauts-Bois, l'achat d'un radar pédagogique en partenariat avec Marigny, achat de jumelles laser, en partenariat avec Mardié et St Denis de l'Hôtel. Enfin, la mise en place de la vidéo-protection avec une première tranche de 6 points de prises de vue avec lecture de plaques d'immatriculation est venue compléter le tableau. Des caméras complémentaires sont programmées.

Soutenir et encourager l'économie en collaborant avec les communes voisines et la Métropole

De nombreux partenariats avec les communes voisines ont été initiés (Semoy, St Jean de Braye, Mardié...) Cela va du prêt de matériel aux conventions de mises à disposition d'agents pour aider les voisins ou organiser des sorties pour les enfants. Le fait d'être l'élu délégué au développement économique, artisanal et commercial pour la Métropole d'Orléans me permet d'agir pour faire venir des nouvelles entreprises sur notre territoire. Au nord, sur Marigny, comme au sud, sur St Cyr. L'équilibre sur la métropole est un de mes points de vigilance. Sur Boigny, il faut souligner l'installation de deux PME, la construction de l'entreprise Martin-Pouret et un centre d'imagerie médicale en 2024 à la place de l'ancienne Cafet'.

Donner envie aux jeunes de s'investir dans la construction des projets que nous leur proposons

La forte implication des 11-15 ans dans l'organisation des séjours des grandes vacances (réalisation du budget, recherche de financement, constructions des programmes) a montré au service enfance/jeunesse qu'il était sur la bonne

voie. Les jeunes se sont investis dans la co-construction des programmes d'activités en centre de loisirs et dans deux gros projets pour les Jeux Olympiques.

Le service souhaite poursuivre dans cette démarche pour l'année 2024 avec la participation et le montage du programme par les enfants et les ados.

Adapter en permanence les services à vos besoins, tout en maîtrisant le budget

La réorganisation de la partie administrative de la mairie quasiment terminée. Le taux d'imposition est inchangé depuis 2014 (2^e taux le plus bas d'Orléans Métropole). Notre capacité d'investissement préservée, avec 240 000 € pour 2023. Nous avons réussi à contracter un prêt de 500 000 € au bon moment, au taux de 1,3%, ce qui nous donne un taux de désendettement de 2,59 années avec une dette limitée à 481 € par habitant (la moyenne en France pour les communes comparables à la nôtre est de 637 € par habitant).

Permettre aux habitants de participer dans les grands choix de la Commune.

Nous avons continué à organiser les réunions publiques annuelles sur les projets et nous avons mis en place des réunions de concertation avec les riverains sur les travaux de quartier.

EB : Vous nous avez parlé de ce qui était prévu mais parlez-nous de ce qui n'était pas prévu ?

LM : En effet, il y a des sujets qui émergent par hasard et qui deviennent des challenges passionnants : actuellement, nous avons des réflexions sur l'opportunité de mettre du photovoltaïque en toiture ou en ombrière sur certains bâtiments communaux. Des réflexions sont aussi en cours sur l'avenir de la salle Firmin Chappellier et l'ancienne caserne des pompiers. Les implications, les conséquences sont multiples et potentiellement importantes. Ce sont des projets à court et moyen terme qu'il faut déjà étudier, si on veut avoir des dossiers aboutis.

Les surprises viennent parfois des associations qui nous proposent des sujets inattendus : Boigny Patrimoine et Histoire a participé activement, avec la municipalité, à la réalisation d'affichages publics sur notre histoire, ou la réalisation de 2 ouvrages sur l'histoire récente de la commune. Plus récemment, l'initiative du club de Rugby pour organiser une Fan Zone lors de la coupe du monde de rugby a réuni presque 700 personnes !

Bien sûr, le cas du festival O'Tempo est un exemple d'opportunité que nous avons osé saisir et je m'en félicite. Ces événements permettent de faire connaître notre commune et développent une certaine fierté chez les Boignaciens...et j'en suis ravi !



A noter

Réunion publique travaux

Vous êtes conviés à une réunion publique concernant les travaux prévus en 2024, le jeudi 22 février à 19h salle du conseil municipal.

En mai, une réunion publique concernant le budget sera organisée.

Taille des haies

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) informe que la taille des haies doit s'effectuer avant le 15 mars ou après le 15 août afin de ne pas déranger la nidification des oiseaux. Nous vous remercions de respecter ces dates.

Le printemps, le moment des travaux

Les jours rallongent, le soleil revient et avec lui l'envie de travaux. Avant d'entreprendre des travaux extérieurs, clôture, portail, pose de panneau solaire, véranda, pergola, garage, haies... contactez le service urbanisme qui vous dira ce qu'il est possible de faire ou pas.

urba@boignysurbionne.fr

Maisons, balcons, terrasses fleuris

Le département du Loiret et la SHOL ont décidé, au regard des conditions climatiques difficiles en été, de décaler le passage du jury des maisons fleuries entre le 22 et le 26 avril.

Vous avez un jardin fleuri visible de la rue, un pied de mur, une terrasse ou un balcon fleuri ? Vous souhaitez que le jury vienne voir vos réalisations ? Inscrivez-vous avant le 15 mars.

communication@boignysurbionne.fr

Le bruit, ça suffit !

Le bruit généré par les travaux de bricolage, de jardinage, est réglementé par arrêté municipal.

Vous pouvez tondre, percer, couper, meuler... pendant ces horaires :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

D'autre part, vous êtes responsable des bruits générés par vos animaux ou personnes dont vous avez la garde. Vous devez veiller à ce qu'ils ne créent pas de bruit pouvant porter atteinte au voisinage.

En cas de problème, vous pouvez contacter le policier municipal et si besoin, le conciliateur de justice. Pour connaître ses prochaines permanences, vous pouvez appeler la mairie de Chécy au **02 38 46 60 60**

Recours gracieux suite au rejet de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle - Sécheresse 2022

Par arrêté interministériel du 23 juillet 2023 publié au Journal Officiel du 26 septembre 2023, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » pour l'année 2022 a été rejetée.

La commune a exercé un recours gracieux contre le rejet de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » pour l'année 2022.

Nous vous tiendrons informés des suites données à notre demande.

« L'EAU D'ORLÉANS MÉTROPOLE », UNE NOUVELLE MARQUE POUR SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN !

Orléans Métropole lance la marque « L'eau d'Orléans Métropole » qui regroupera l'ensemble des activités liées à la gestion de l'eau : eau potable, assainissement collectif et non collectif, eaux pluviales, défense extérieure contre l'incendie, et ce, quel que soit le mode de gestion associé.

À partir du 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau d'Orléans Métropole évolue afin de clarifier et d'optimiser les services qui vous sont proposés.

Une démarche d'harmonisation progressive du prix de l'eau à l'échelle métropolitaine sera également mise en place, toutes les informations vous seront communiquées avec votre prochaine facture.

Vous trouverez dans cette fiche les contacts des différents services ainsi que leurs nouveaux règlements, joints en annexe.

🚰 VOTRE PROCHAINE FACTURE D'EAU POTABLE

Au premier trimestre 2024, vous recevrez une facture de clôture de votre consommation **au 31 décembre 2023**.

Votre première facture à l'en-tête « L'eau d'Orléans Métropole » vous sera envoyée à l'été 2024. Vous n'avez pas de démarche à effectuer pour votre contrat d'abonnement, celui-ci sera transféré automatiquement.

PAIEMENT DE VOTRE FACTURE DE CLÔTURE (consommation d'eau 2023)

> Si vous étiez prélevés, vous n'avez rien à faire, votre facture de solde sera prélevée automatiquement.

> Si vous étiez mensualisés, vos prélèvements s'arrêteront fin décembre 2023. Le règlement de votre facture de solde s'effectuera selon les modalités de paiement indiquées sur cette facture.

PAIEMENT DE VOTRE 1^{RE} FACTURE « L'EAU D'ORLÉANS MÉTROPOLE »

Si vous étiez mensualisés, prélevés, avant le 31 décembre 2023, et pour des raisons liées à la réglementation bancaire, les autorisations de mensualisations et de prélèvements ne seront pas automatiquement transférées sur le nouveau contrat « L'eau d'Orléans Métropole ».

Vous devrez procéder à la remise en place de vos modes de paiement habituels. Afin de vous accompagner au mieux, les nouvelles modalités de mensualisation et prélèvements pour « L'eau d'Orléans Métropole » vous seront communiquées très prochainement.

POUR CONTACTER L'EAU D'ORLÉANS MÉTROPOLE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

🚰 SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

ACCUEIL PHYSIQUE

L'eau d'Orléans Métropole
26 rue de la Chaude Tuile
45001 Orléans

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

0 977 409 434 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

En cas d'urgence technique en dehors des horaires d'ouverture :

0 977 429 434 (appel non surtaxé)

AGENCE EN LIGNE

leaudorleansmetropole.toutsurmoneau.fr

ADRESSE POSTALE

L'eau d'Orléans Métropole
Service client
TSA 50001
36400 La Châtre

🚰 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ACCUEIL PHYSIQUE

L'eau d'Orléans Métropole
26 rue de la Chaude Tuile
45001 Orléans

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

0 977 401 907 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

En cas d'urgence technique en dehors des horaires d'ouverture :

0 977 401 907 (appel non surtaxé)

MAIL

sera@suez.com

ADRESSE POSTALE

L'eau d'Orléans Métropole
26 rue de la Chaude Tuile
CS 31109
45001 Orléans Cedex 1

🚰 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

06 79 71 32 93

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MAIL

spanc.orleansmetropole@suez.com

ADRESSE POSTALE

L'eau d'Orléans Métropole
26 rue de la Chaude Tuile
CS 31109
45001 Orléans Cedex 1

PLUS D'INFOS



orleans-metropole.fr
#OrleansMetropole



Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

La loi n°2323-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (EnR) dite loi « APER » instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables. Dans ce cadre, l'État demande aux communes de définir des zones où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter en fonction de la réalité de leur territoire.

Cela ne donne aucun avantage ou obligation de faire, mais répertorie uniquement les zones où la commune est favorable à ce type d'implantations.

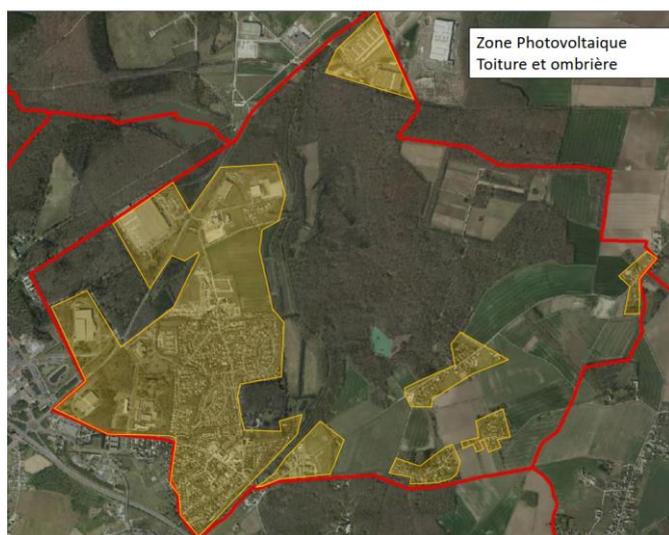
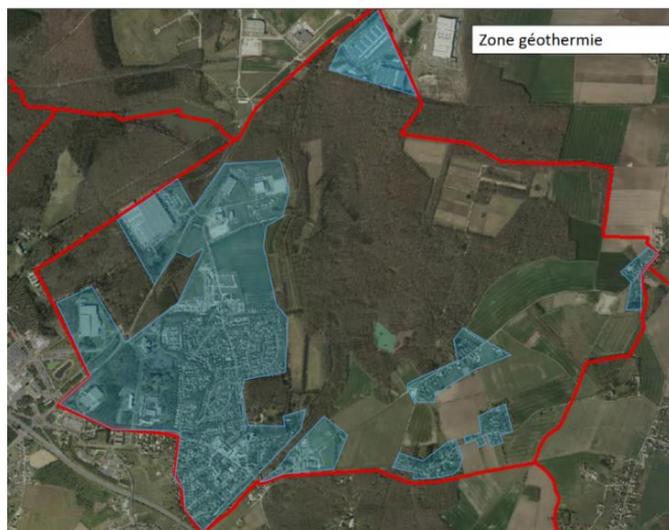
Une consultation publique a eu lieu du 8 au 19 janvier 2023.

Pour notre commune, l'**éolien** a été écarté car notre territoire est trop contraint (zones urbaines, zones boisées protégées, distance avec les grands axes routiers et passages d'oiseaux migrateurs). Ne disposant pas de cours d'eau avec un débit suffisant, l'**énergie hydraulique** n'est également pas représentée. Enfin, la **méthanisation** industrielle, type « centrale de biogaz » n'est pas représentée non plus, rendue inopportune par la proximité immédiate de l'unité de production de biogaz de Marigny.

Les installations **solaires** photovoltaïques ou thermiques et la **géothermie** ont été proposées sur l'ensemble du territoire communal constructible, y compris à long terme.

Une incitation particulière est faite pour les ombrières, qui permettent de produire de l'énergie et d'ombrager l'espace tout en conservant l'usage du sol, sur les zones du Parc technologique Orléans Charbonnière et du Cosmetic park.

En revanche, l'**agrivoltaïsme**, qui consiste à combiner activités agricoles et panneaux photovoltaïques sur une même emprise, mais où l'activité agricole doit rester prédominante, ne nous semble pas propice. Néanmoins, la commune examinera les dossiers au cas par cas, s'ils se présentent.

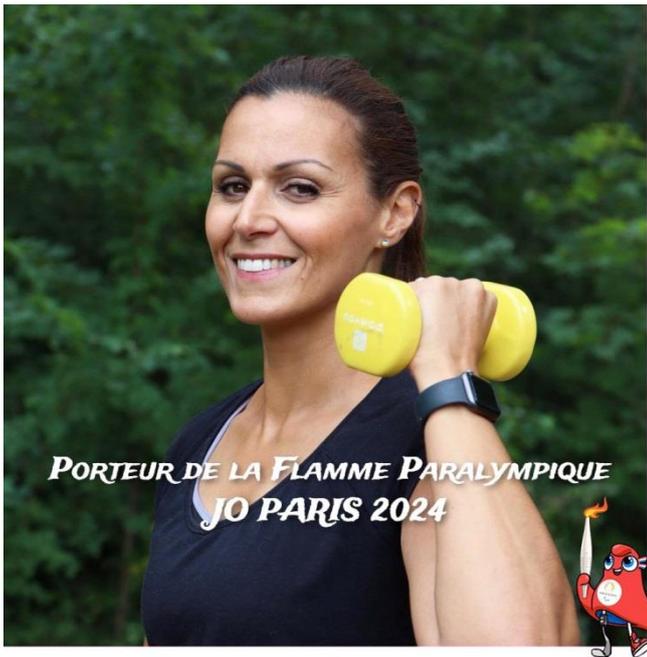


J.O. 2024

L'Écho de Boigny a rencontré Nadia Marrouch, future porteuse de la flamme olympique.

L'Écho de Boigny : Bonjour Nadia, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Nadia Marrouch : Bonjour, j'ai 46 ans, je suis boignacienne depuis 14 ans. Je travaille pour le groupe LVMH et parallèlement, je suis coach sportive. Je pratique aussi la course à pied, le renforcement musculaire et le padel.



EB : En qualité de coach sportive, vous donnez des cours ?

NM : Oui. Je suis à mon compte et je donne des cours individuels ou collectifs. D'ailleurs, depuis septembre, je donne des cours, tous les lundis soirs, à la gym volontaire de Boigny en stretching et renforcement musculaire. Je donne aussi des cours au club Orléans Futsal, et le dimanche matin aux femmes du quartier de l'Argonne.

EB : Le sport, c'est une passion ?

NM : C'est une vraie passion. J'ai créé la section féminine à la SMOC Foot de Saint-Jean de Braye il y a une quinzaine d'années et j'ai eu le plaisir d'entraîner deux jeunes joueuses qui ont par la suite intégré l'équipe de France, Grace Geyoro qui joue aujourd'hui pour le PSG et Kessya Bussy qui joue pour le Paris FC. C'est pour moi une grande fierté. Nous continuons à les suivre et nous sommes restés en contact.

EB : Venons-en aux Jeux Olympiques.

NM : Je suis fan des JO depuis toute petite. Je suis de l'époque Marie-Josée Perrec, Stéphane Diagana, Carl Lewis. Quand j'étais en 3^e, j'avais un sweat Carl Lewis, j'étais fière.

EB : Comment vous avez fait pour candidater ?

NM : Le comité olympique Paris 2024 a sollicité ses partenaires et sponsors. LVMH est un gros partenaire, les salariés du groupe ont pu candidater. En octobre, j'ai écrit ma lettre d'intention et au mois de novembre, je recevais un mail pour m'informer que mon dossier avait passé la première étape. Lundi 15 janvier, j'ai reçu un mail pour me dire que j'étais retenue. Au total Paris 2024 a reçu plus de 100 000 dossiers, 10 000 ont été retenus pour porter la flamme des Jeux Olympiques et 1 000 pour porter la flamme des Jeux Paralympiques.

EB : Vous savez quelle flamme vous allez porter et où ?

NM : Je vais porter la flamme paralympique. C'est une fierté car, dans ma famille, il y a des personnes en situation de handicap. Le reste des infos, la date, le trajet, nous sera communiqué en mai.

Malheureusement, la flamme paralympique ne passe pas par Orléans, le plus près c'est Blois ou Chartres. Mais ce n'est pas grave, même si on me demande d'aller porter la flamme à Marseille ou à Lille, je serai super heureuse. Ce genre d'expérience n'arrive qu'une fois dans une vie.

EB : Que pouvons-nous vous souhaiter ? Bon relais !

NM : Merci et pendant mon relais ce sera un peu de LVMH Saint-Jean de Braye et un peu de Boigny sur Bionne qui relaiera avec moi.



PARIS 2024



PARIS 2024



L'actualité des associations

Les Abeilles

Le club des abeilles vous avait donné rendez-vous le samedi 25 novembre 2023 pour son exposition-vente annuelle à la salle du Pont.

Nous remercions la soixantaine de personnes qui sont venues nous rendre visite et acheter leurs cadeaux de Noël, c'est encourageant. Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour vous présenter nos nouvelles créations. Vous pouvez toujours nous rendre visite les lundis et jeudis de 14h à 17h.

Bonne année et bonne santé à toutes et tous

Contact : 02 38 75 25 10

Ami-Voix

Notre chorale de Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages fonctionne toute l'année, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

Le 16 décembre dernier, nous avons chanté dans cette belle église de Boigny lors de sa réouverture.

La chorale comporte un peu moins d'une trentaine de femmes et hommes de Marigny, Boigny et des environs, très motivés, et est dirigée par un jeune chef de chœur sympathique et dynamique, Sylvain Cardou.

Aucune connaissance musicale ou de solfège n'est exigée, des formations de base peuvent, sans aucune obligation, être proposées. Le répertoire est très varié : extraits d'opérettes, d'œuvres classiques, de chants populaires, traditionnels ou contemporains dans diverses langues (français, anglais, allemand, espagnol etc.). Notre chef de chœur met en ligne les partitions et les enregistrements des différentes œuvres, permettant à chacun de travailler pendant la semaine, entre chaque répétition.

Chaque année, deux à trois représentations, notamment en hiver et à la fin du printemps, parfois avec une autre chorale, nous permettent de présenter à tous le résultat de notre travail.

Tout se termine toujours autour d'une bonne table, l'année civile et l'année scolaire, avec un repas convivial préparé par les choristes (souvent avec échange de recettes culinaires...).

Pour terminer, nous dirons que nous prenons plaisir à pratiquer le chant choral, c'est à dire tout simplement chanter en groupe, sans nous prendre la tête, dans une ambiance à la fois sérieuse et décontractée. Vous pouvez nous rejoindre en cours d'année, avec possibilité de participer à deux séances de répétition sans engagement. Nous redémarrons le 17 janvier avec de nouveaux chants : c'est l'occasion de venir pour assister à l'une de nos répétitions, de tenter la grande aventure avec nous !

Répétitions le mercredi de 19h30 à 21h30, salle Ara Martis, 15 rue du Vieux Bourg, à Marigny-les-Usages

Contacts :

Florence Chobert : 06 74 44 96 92

Pierre Elizalde : 06 84 75 58 10

Alain Asselin : 06 86 27 18 14

BOIGNY BASKET CLUB
Soirée MOULES-FRÎTES
Foyer Socio-Culturel / Boigny sur Bionne

09 Mars 2024 19:30

Inscriptions au 06.73.11.73.33
Ou via QR CODE

Apéritif Kir - Bière
Plat Moules - frites (ou poulet)
Desserts Fromage - Tartelette

Enfants : 10€ / 12€
Adultes : 20€ / 25€
(Augmentation du prix après le 31/01)

En partenariat avec :

Art Musique et Loisirs

Les cours de musique sont dispensés à Boigny-sur-Bionne (place des chevaliers de St Lazare), à Marigny-les-Usages (salle Ara Martis) et à St Jean de Braye, au château et à l'annexe dans le parc des Longues Allées.

Les cours de danse sont toujours dispensés à la salle de danse de la halle des sports de St Jean de Braye (3 rue Léon Blum).

Le 9 septembre, AML était présente au forum de Boigny-sur-Bionne, l'occasion de renseigner de nombreuses familles intéressées par l'enseignement musical. Ces rencontres ont permis des inscriptions pour la saison 2023-2024.

AML vous donne notamment rendez-vous les :

- 24 mars – Concert du quintette de cuivres et de l'orchestre 1^{er} cycle (direction Christian Gruson) à l'église de Bou.
- 15 juin – Concert à Boigny sur Bionne.
- 16 juin – Concert de la batterie-fanfare (direction Alain Coudrais) à Semoy.
- 30 juin – Concert palmarès à Marigny-les-Usages.

Programme complet sur : www.artmusiqueloisirs.com



Familles Rurales

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne année 2024, prenez soin de vous.

Nous remercions la commune pour les aides apportées à notre association.

À vos agendas :

- Dimanche 24 mars : première représentation de la Mascarade : un goûter vous sera offert.
- Samedi 25 mai : bric à brac de 6h à 18h sur le terrain en herbe avec le partenariat du Comité des fêtes pour la buvette.
- Septembre : Forum des associations
- Samedi 16 novembre : Assemblée générale de 10h à 12h.

Nous voudrions continuer le troisième vendredi du mois le point médiation numérique de 14h à 17h salle du pont avec plus de participants. Nous proposons toujours la location de matériels.

Pour tous renseignements : 06 89 16 75 32.

FNACA

Nous avons eu à déplorer trois décès parmi nos membres dont notre président Gérard Ragonnet.

Une gerbe a été déposée à chaque cérémonie. La plaque des anciens combattants qui se trouve dans l'église a été refaite cette année. Mme Vitoux, adjointe au maire, remercie la FNACA pour sa présence aux cérémonies.

Les deux repas, la galette et l'Assemblée générale se sont bien déroulés. Malheureusement de moins en moins de personnes se déplacent. Nous pensons reconduire ces quatre activités en 2024. Merci à tous ceux qui nous aident lors des activités.

N'étant plus que cinq au bureau et n'ayant plus de président, il fallait absolument des volontaires. Trois adhérents se sont dévoués. Il nous fallait un porte-drapeau remplaçant : M. Maurice Jouan est volontaire.

Les membres du bureau remercient les trente-six personnes présentes. Merci également à notre municipalité pour toutes les aides qu'elle nous apporte.

Suite au C.A. sont élus :

Président : M. Michel Montant

Vice-Président : M. Jean-Claude Biais

Trésorière : Mme Jacqueline Arcelin

Secrétaire : Mme Michèle Luche

Membres : MM. Joël Chamaillé, Bernard Henry, James Laurent, Jacques Lair

Porte-drapeaux : MM. Jacques Lair – guerre de 1940, et Daniel Bourdin – Guerre d'Algérie

Porte-drapeau suppléant : M. Maurice Jouan.

Les Randonneurs boignaciens

Si pour les randonneurs les souvenirs de 2023 sont marqués par quelques beaux parcours lors de nos balades hebdomadaires, ils le seront aussi par notre séjour de cinq jours en mai, dans la vallée des peintres en Creuse et au pays de villégiature de George Sand.

Cette année 2023 s'est terminée avec une escapade d'une journée à la découverte des plans d'eau, des canaux, et aux spécialités montargoises.

C'est avec enthousiasme que les randonneurs l'année passée ont agrandi les compétences du groupe. Leurs implications ont permis l'aide à l'organisation de manifestations boignaciennes.

En 2024 les destinations seront modifiées, la volonté d'être ensemble persistera pour découvrir d'autres échappées.

Boigny Patrimoine et Histoire

Assemblée générale, ouverte à toutes les personnes intéressées par l'activité de l'association, lundi 5 février à 19h30, salle du Pont.

Conférence L'histoire de la Vierge aux Rochers, église Saint-Pierre ès-Liens, samedi 6 avril à 15h.

LE RALLYE DES CLOCHERS

Dimanche 14 avril 2024
Journée de découverte du patrimoine
Historique et religieux
OUVERTE À TOUS



RANDONNÉE PÉDESTRE
Chécy – Mardié - Chécy
En présence cette année de
Monseigneur Jacques Blaquart,
Évêque d'Orléans
Départ 8 h
Parvis de l'église de Chécy

Une nouvelle association

L'association **Youp la boum** vient de s'installer à Boigny en cette fin d'année 2023.

Fraîchement arrivé dans cette belle région, j'ai décidé de continuer l'aventure du spectacle que je mène depuis bientôt 35 ans. J'ai créé cette association pour monter des spectacles de cabaret et music-hall où se mêlent chansons drôles et sketches de théâtre.

Nous sommes actuellement en train de répéter le spectacle *Youp la boum* que nous espérons présenter prochainement à Boigny et ses environs. Nous serons une douzaine sur scène pour vous distraire. Je suis également en train de monter ou plutôt remonter ma pièce *The Senior*.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour chanter, danser, jouer la comédie, n'hésitez pas à me contacter au 07 86 96 61 57 ou sur mignotalain3@gmail.com.

Nous répétons tous les mercredis soirs de 19h30 à 22h30 à la salle du Pont.



Une page, une histoire... Boigny autrefois...

Le vrai lieu du mariage de Louis VII le Jeune avec Constance de Castille

Contrairement à ce qu'affirme l'historien Pierre-Edmé Gauthier de Sibert dans son *Histoire des Ordres hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*, parue en 1772, Louis VII le Jeune n'épousa pas en secondes noces Constance de Castille à Boigny. Ce mariage n'eut pas lieu non plus en 1153 mais au printemps 1154.

Selon la *Chronique Latine de 1113 à 1368* de Guillaume de Nangis, écrite entre 1289 et 1299 : « Louis VII, roi des Français, prit en mariage, à Orléans, Constance de Castille¹, fille de l'empereur d'Espagne², distinguée par l'honnêteté de ses mœurs ; elle fut aussi en cette ville sacrée reine par Hugues, archevêque de Sens³. »

Pour autant, le texte ne précise pas dans quelle église ils ont été unis. Par contre, Mathurin de la Saussaye, évêque d'Orléans de 1513 à 1584, affirme quant à lui, dans ses *Annales de l'Église d'Orléans (Livre X, VII)*, qu'ils ont été mariés dans l'église Saint-Aignan d'Orléans ! Il explique que ce mariage s'est fait « dans une grande solennité⁴ ».

¹ Constance meurt le 4 octobre 1160, à 24 ans, six ans seulement après son mariage, en mettant au monde sa fille Adèle.

² Constance était fille d'Alphonse-Raimond VII, roi de Castille. Toutefois, on lit dans *Les preuves de l'Histoire de saint Denis*, par Félibien, p. 109, une chartre de ce monarque, où il prend le titre d'Imperator totius Hispaniæ. (Empereur de toute les Espagnes). Cf. Dom Jean Mabillon, *De re diplomatica*, publié en 1681, p. 432.

³ Le siège épiscopal d'Orléans était alors vacant. Élie, l'évêque d'Orléans, venait de se retirer « dans le calme d'un cloître, sur les conseils de Saint-Bernard », comme l'explique avec pudeur l'abbé Duchâteau, dans son *Histoire du diocèse d'Orléans*, parue en 1888. Le successeur d'Élie, Manassès de Garlande, ne prendra ses fonctions qu'au début de l'année suivante.

⁴ Le terme de solennité pourrait confirmer que le mariage s'est bien déroulé dans cette église, si importante pour la ville. En 451, Aignan, évêque d'Orléans alors âgé de plus de 90 ans, avait empêché Attila de piller la ville, ce qui lui valut d'être canonisé et inhumé dans l'église qui, depuis, porte son nom.



Seule Constance fut sacrée reine ce jour-là, Louis VII ayant déjà été sacré roi deux fois :

- ❖ le 25 octobre 1131, à Reims, à l'âge de 11 ans, le pape Innocent II le sacre « roi associé », à la demande de son père, Louis VI le gros, malade de dysenterie.
- ❖ le 25 décembre 1137, à Bourges, l'évêque Albéric le sacre « roi des Francs », quelques mois après la mort de son père⁵.

Robert de Saint-Marien, moine d'Auxerre, dans sa *Chronique universelle*, cite, pour l'année 1154, le sacre de la reine Constance à Orléans, à peu près dans les mêmes termes que Guillaume de Nangis⁶.

Bien sûr, l'histoire du mariage à Boigny est belle. Mais la vérité historique vaut toujours mieux qu'une légende. Et rien ne nous empêche de penser que les époux aient pu passer leur nuit de noces à Boigny (je n'ai trouvé aucun texte qui le contredise) ; ils ont alors pu, au matin, se recueillir dans la chapelle de ce château que Louis VII offrira peu après à l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem.

René Sobrero, Secrétaire de l'association
Boigny Patrimoine et Histoire

⁵ Louis VI le Gros avait été sacré roi à Orléans, le 3 août 1108.

⁶ Selon L. Delisle, *Chronique de Robert de Saint-Marien d'Auxerre*, HLF, XXXII, pages 505 à 521.

Une nouvelle entreprise : Driv'Attitude - école de conduite

L'Écho de Boigny : Bonjour Bruno Gaudin. Vous êtes le nouveau patron de l'auto-école de Boigny. Bienvenue à vous !

Bruno Gaudin : Merci à vous. Oui, Christophe Bouin souhaitant rejoindre une autre région, mon épouse Gaëlle et moi lui avons racheté son entreprise l'été dernier. Nous sommes de la région, nous dirigeons l'agence Driv'Attitude de Loury depuis plus de 10 ans. Désormais les deux agences sont regroupées sous la même enseigne.

EB : Comment allez-vous vous organiser ?

Bruno Gaudin : Mon épouse Gaëlle est responsable de l'exploitation, elle est basée à Loury avec deux moniteurs. À Boigny, Aurélie Cabotin est chargée d'exploitation, et Maximilien Bourgeois est enseignant voiture et moto. Sur

Boigny vous pouvez passer tous les permis : du scooter à la moto grosse cylindrée en passant par la moto 125 et tous les permis voitures en boîte mécanique et boîte automatique, ainsi que les permis remorques de catégorie BE.

Nous sommes ouverts du mardi au samedi, matin et après-midi, ce qui offre de grandes possibilités pour les cours de code durant les horaires d'ouverture.

EB : Parlez-nous un peu de vous ?

Bruno Gaudin : Je suis conducteur routier de formation et en 2010 j'ai fait une reconversion de moniteur auto-école pour créer l'école de conduite de Loury en 2013. Dorénavant je répartis mon temps sur les deux agences en fonction des besoins.

Je fais de la formation post-permis auprès de la Mobilité Club Académie, par exemple formation

à l'éco-conduite, au freinage d'urgence, à la perte d'adhérence. Ces formations sont à destination de tous, entreprises et particuliers. Je suis également référent départemental au sein de l'Association Nationale pour la Promotion de l'Éducation Routière (ANPER). Dans ce cadre j'interviens auprès d'entreprises et d'associations de seniors notamment dans des communes voisines et je suis disposé à le faire sur Boigny. J'interviens également dans des écoles, primaires ou collèges, dans le cadre du cursus de l'éducation routière, souvent en lien avec les policiers municipaux ou les pompiers.

EB : Merci Bruno Gaudin, je vois que vous êtes très occupé, encore bienvenue à Boigny.

*Propos recueillis par
Jean-François Courtois*



En bref

Collecte de la banque alimentaire

Merci à tous les bénévoles qui se sont engagés dans la collecte de la banque alimentaire en novembre dernier.

428 kilos de denrées ont été récoltés. Même si la collecte est inférieure à l'année précédente, vous pouvez être fiers du résultat. Bravo et merci aux donateurs.

Octobre rose

Pour la troisième année, la commune a participé à l'opération Octobre Rose.

Les services techniques avaient mis la commune aux couleurs de l'opération avec des plantations, des bacs, des décorations. La façade de la mairie avait revêtu son habit rose pour sensibiliser les femmes à la détection du cancer du sein.

Le 15 octobre, 130 participants se sont retrouvés au départ de la marche rose. Grâce à eux, cette année, nous avons pu remettre un don de 875 € pour l'Institut Curie et la recherche contre les cancers.

Téléthon

Malgré un temps pluvieux, la municipalité a participé à la boucle des couleurs organisée conjointement avec Marigny les Usages, Vennecy, Loury, Chanteau et Rebréchien.

Nous remercions les membres du club de randonnée, le club cycliste et la troupe de la Mascarade qui a assuré la buvette.

La commune de Boigny sur Bionne a collecté 815 €. L'ensemble des six communes a pu faire un don de 6 367,36 € à l'AFM.

Récupération des sapins

Nous vous avons proposé de donner une seconde vie à votre sapin de Noël. En le déposant dans l'enclos sur le parking des écoles, vous permettez aux services des espaces verts de les broyer et d'utiliser ce broyat comme paillage des plantations. Le paillage sert à protéger le plant du froid l'hiver et de garder la terre humide l'été. Cette année plus de 150 sapins ont pu être récupérés, un grand merci.

Un nouveau Boignacien, Nicolas Degrigny, a proposé de récupérer les sapins, en porte à porte, pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer jusqu'à l'enclos. Accompagné de deux élus, plus de vingt sapins ont été ainsi récupérés. Un grand merci à Nicolas Degrigny pour sa générosité.



Repas de Noël à l'école

Jeudi 21 décembre, les enseignants de l'école Montesquieu ont remis, de la part du CCAS et des élus, un paquet de chocolat à chaque enfant.

Vendredi 22 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël à la cantine. Le personnel du restaurant scolaire avait mis les petits plats dans les grands pour satisfaire les papilles des enfants. Petits fours, bouchon au crabe, filet de poulet en sauce, salade, fromage et la traditionnelle bûche au chocolat ou à la fraise. L'équipe d'animation a assuré l'ambiance et la mascotte de l'école est venue saluer les enfants et vérifier qu'ils étaient bien sages quelques jours avant la venue du Père Noël.



Cérémonie des Vœux

Jeudi 11 janvier, dès 9h du matin, le maire et quelques élus ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel communal, un moment détendu autour d'un petit-déjeuner.

Le soir, le maire et les élus ont invité les Boignaciens, les associations, les entreprises à la traditionnelle cérémonie des vœux. Plus de 250 personnes sont venues pour ce premier moment festif de l'année. Après le discours du maire, les habitants ont pu discuter avec les élus autour d'un vin d'honneur et des amuse-bouche préparés par le restaurant scolaire.

Repas des aînés

Le 26 novembre, le CCAS et l'équipe municipale conviaient nos aînés à un repas dansant au foyer Pierre Brulé. Pour l'occasion, le service des espaces verts avait décoré la salle de superbes compositions végétales. Cent quarante neuf personnes ont participé à ce moment festif. Le repas, préparé par Jean-Luc Hummel était délicieux et les danseuses de French cancan ont su mettre l'ambiance. Nos aînés nous ont, ensuite, donné une magnifique leçon de madison.

Ceux qui n'ont pas pu se déplacer ont profité d'un colis de Noël livré à domicile. Les 128 colis de douceurs salées et sucrées ont été fort appréciés.



MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Entretien et réparation
toutes marques

Carrosserie

Peinture

Prêt de véhicule

Vente de véhicules
neufs et occasions

MTP 45

JORGE FONSECA
Gérant

36 rue de la Commanderie
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 20 70

contact.mtp45@orange.fr

www.ixell.com

ixell
La couleur passion



BESNARD CHARPENTE
maître artisan



CHARPENTE - MENUISERIE - PLÂTRERIE - ISOLATION

02 38 43 75 05

Neuf et
Rénovation

www.besnard-charpente.fr
50 Le Grand Bouland 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE



DEUX ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR

17 Fbg de Montargis, 45260 Lorris
133 rue de Champigny, 45140 Ingré

NOUS APPELER

02 38 88 16 82

Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 9H à 13H sauf le mercredi.



ÉTUDES - CONSEILS - CONCEPTIONS
RÉALISATIONS - COORDINATIONS
EXPERTISES

DANIEL HUSSON

Maître d'Oeuvre
en Bâtiment T.C.E

Tél. 02 38 75 08 75
Fax. 02 38 75 08 68
Mob. 06 08 06 55 27
Email. daniel.husson0692@orange.fr

sur rendez-vous

670, "Les Epoisses" - 45760 Boigny Sur Bionne



DRIV'
Attitude

ECOLE
DE CONDUITE

- PERMIS B
- PERMIS CYCLO
- PERMIS MOTO
- PERMIS REMORQUE

Loury : 02 38 62 45 74 / Boigny sur Bionne : 02 38 75 20 64



**Bienvenue
à ceux
qui veulent
se simplifier
la vie !**



**Du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 15h à 19h30
le samedi
de 9h à 13h
et le dimanche
de 9h30 à 12h30**



**500 Rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE
Tél. : 02 38 81 16 06**

GUICHARD PHILIPPE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE *Neuf et Rénovation*
Remplacement de tableau électrique et Mise en conformité
Pose de volets roulants
MULTI SERVICE
Aménagement de combles

3 rue des Piverts
45760 BOIGNY SUR BIONNE

02 38 75 01 41
06 13 19 47 62




AU PONT DE BOIGNY
SARL TBMG
Michelle et Francois

2 rue de ponchapt
45430 Checy
www.aupontdeboigny.com

Hotel - Bar - Restaurant

Tel : 02 38 75 21 06
Fax: 0238751820



Maillard Mickael
Plomberie Chauffage

**Création de salle de bain
Entretien Installation
Dépannage gaz / fioul
Ramonage**

25 rue des Hauts Bois
45760 Boigny sur Bionne

02 38 75 93 03
06 60 11 03 83
mick.maillard@wanadoo.fr

Massage bien-être lumière pulsée




**Institut Angana
boigny**




Extension de cils Ongle en gel et vsp
Rue de Verdun, centre commercial de la commanderie
45760 Boigny-sur-Bionne 02.38.75.36.55



SNACK DE BOIGNY
Pizza | Kebab | Tacos | Burger

Du Lundi au Samedi de 11H à 22H
Le Dimanche de 17H30 à 22H

Centre Commercial
Rue de Verdun 45760
Boigny sur Bionne

02.38.15.51.40
Sur Place ou Emporter



Agenda

Janvier

- Vendredi 26** Assemblée générale du **Club de l'amitié**
Mardi 30 **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil
Mercredi 31 Permanence **Veolia eau** à la mairie de 13h30 à 16h30

Février

- Samedi 3** Assemblée générale du club cycliste **CCBB**
Lundi 5 Assemblée générale de **Boigny Patrimoine et Histoire**, salle du Pont, à 19h30
Samedi 10 Repas de début d'année de la **Xapet Banda**
Judi 22 **Réunion publique** salle du conseil à 19h, sur les travaux 2024
Vendredi 23 Loto du **Club de l'amitié**

Mars

- Vendredi 8** Repas du **Club de l'amitié**
Samedi 9 Soirée moules-frites organisée par **Boigny Basket**
Samedi 9 Début de l'exposition des costumes de scène du **CADO** à la **bibliothèque**
Mardi 12 **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil
Samedi 16 Vernissage de l'exposition des costumes de scène du **CADO** à la **bibliothèque**
Dimanche 17 Loto de l'école Montesquieu organisé par l'**APEBB**
Mardi 19 **Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie** à 18h
Dimanche 24 Représentation de la pièce de théâtre de **La Mascarade** avec **Familles Rurales**
Samedi 30 Fête du rugby à 20h30 au FSC
Samedi 30 Représentation de la pièce **Un vrai bonheur** à 20h30 par **La Mascarade**
Dimanche 31 Représentation de la pièce **Un vrai bonheur** à 16h par **La Mascarade**

Avril

- Mardi 2** Clôture de l'exposition des costumes de scène du **CADO** à la **bibliothèque**
Samedi 6 Conférence L'Histoire de la Vierge aux Rochers, proposée par **Boigny Patrimoine et Histoire**,
église Saint-Pierre ès-Liens, à 15h,
Samedi 6 Représentation de la pièce **Un vrai bonheur** à 20h30 par **La Mascarade**
Dimanche 7 Repas de la **FNACA**
Mardi 9 **Conseil municipal** à 20h, salle du Conseil
Samedi 13 Représentation de la pièce **Un vrai bonheur** à 20h30 par **La Mascarade**
Samedi 20 Représentation de la pièce **Un vrai bonheur** à 20h30 par **La Mascarade**
Tous les samedis Marché, place des Écoles, de 8h à 12h

Urgences

SAMU : 15
Pompiers : 18
112 depuis un téléphone mobile
Police nationale : 17
Gendarmerie : 02 38 46 83 60
SOS Médecin : 02 38 54 44 44
Centre antipoison : 02 41 48 21 21 (Angers)

Bienvenue

Elena Ung, née le 29 novembre 2023

Ils nous ont quittés

Claude Galamez, le 9 octobre
Roland Vallée, le 17 octobre
Pierre Proa, le 9 novembre
Micheline Douard, le 11 novembre
Nelly Tillay épouse Miné, le 5 décembre
Marguerite Kuenemann, le 11 décembre



Santé

Maison de Santé Pluriprofessionnelle
5 place du Centre Bourg

Médecins généralistes

Dr. Thomas, Renier, et Bouroubi
02 38 75 22 09

Infirmier en pratiques avancées

Emmanuel Hardy
06 67 25 89 53

Infirmières

Marie Abeil
06 95 72 92 56

Stéphanie Durand, Laetitia Margarido
02 45 48 34 10

Chirurgien-dentiste

Dr. Palus
21 rue Firmin Chappellier
02 38 75 26 43

Pharmacie

Centre commercial rue de Verdun
02 38 75 22 79

Infirmiers

Nathalie Manso et Lucie Leger
22 rue de la Métairie
06 77 34 02 09

Kinésithérapeutes

Valérie Kandoussi Chapuis,
Christel Argenti, Thibaud Proust
2 impasse des douves
02 36 47 01 40

Pédicure - podologue

22 rue de la Métairie
06 08 83 35 92

Réflexologue - hypnose

Emilie Levernier
22 rue de la Métairie
06 87 05 30 66

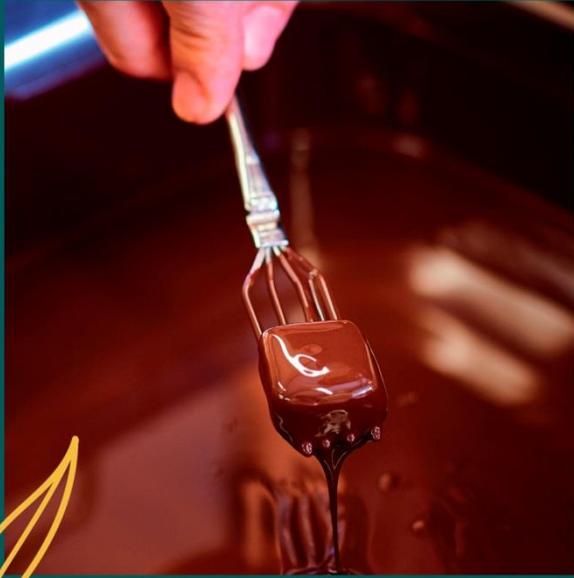
Thérapeute psycho émotionnelle EMDR & thérapies brèves

Elise Crosnier
rue du moulin à eau
06 28 52 01 42

Psychomotricienne

Gwenaëlle Favier
7 rue de Verdun
06 74 68 94 25

Alex Olivier
LES CHOCOLATS DU CŒUR



Boutique de
BOIGNY-SUR-BIONNE

1 route de Boigny - 45760 Boigny-sur-Bionne

02 38 77 87 07

**BOUTIQUE OUVERTE
D'OCTOBRE À PÂQUES**

Du mardi au samedi de 10h à 18h sauf jours fériés.

ALEXOLIVIER.FR

